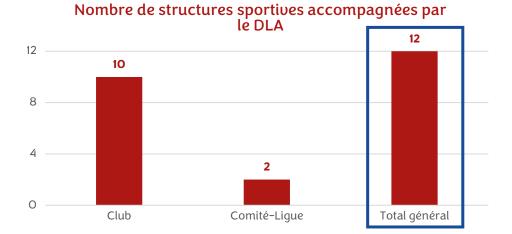
## Panel des accompagnements

	Toutes disciplines	Voile
Nombre de structures bénéficiaires	247	12
Nombre d'ingénieries	240	12
Dont ingénieries individuelles	49%	25%
Dont ingénieries collectives	51%	75%
Montant moyen de l'ingénierie individuelle	4 030€	3 677€

Clé de lecture : 247 structures sportives ont bénéficié d'un accompagnement DLA Sport en 2024, dont 12 structures liées à la « voile».

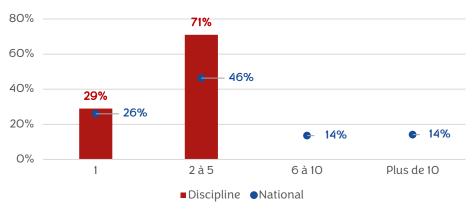
- La voile représente 4,9% des structures accompagnées et 5% des ingénieries déployées en 2024.
- Le pourcentage d'ingénieries individuelles est largement inférieur au niveau national (-24 points), tandis que les ingénieries collectives représentent 75% du total des accompagnements déployés pour les structures « voile ».
- Le montant moyen de l'ingénierie individuelle est plus faible que le montant moyen observé à l'échelle nationale (-9%).

## Profil des structures accompagnées



Des structures sportives bénéficiaires d'un DLA en 2024 sont des structures « voile ».

# Nombre d'emplois au sein des structures bénéficiaires



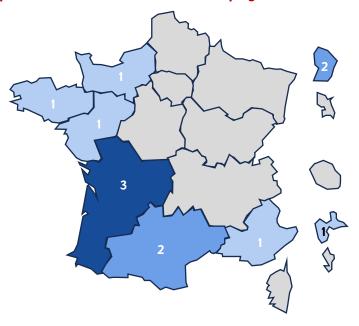
Clé de lecture : En 2024, 71% des structures « voile » ayant bénéficié d'au moins un DLA avaient 2 à 5 salariés, contre 46% à l'échelle nationale.





## Répartition géographique des structures et des ingénieries

## Répartition des structures accompagnées



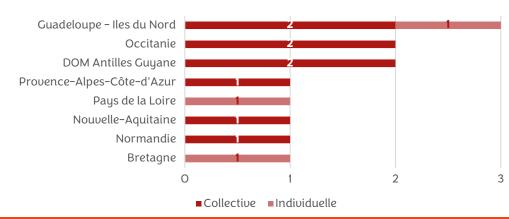
Pour bien comprendre la différence entre le nombre de structures accompagnées et le nombre d'ingénieries :

- Une structure peut bénéficier de plusieurs accompagnements.
- Un accompagnement peut être délivré à plusieurs structures, dans le cadre d'une ingénierie collective.
- 1 structure accompagnée
  2 structures accompagnées
  3 à 4 structures accompagnées
  + de 4 structures accompagnées

#### 2 Nombre de structures bénéficiaires

Clé de lecture : En 2024, 3 structures « voile » ont bénéficié d'un accompagnement DLA dans la région Nouvelle-Aquitaine.

# Répartition des ingénieries par zone géographique



Clé de lecture : En 2024, 2 ingénieries ont été déployées dans la région Occitanie, les 2 sont collectives.

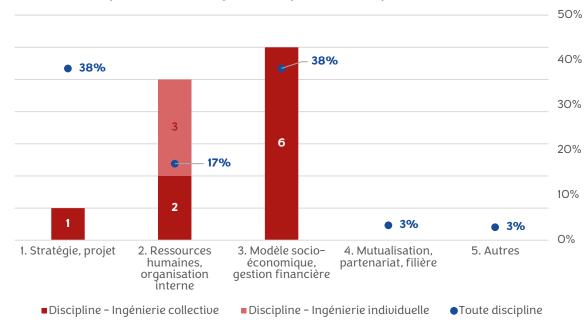
- L'accompagnement DLA pour les structures « voile » est plus largement concentré dans les régions de l'ouest et du sud de la France, régions qui concentrent le plus de clubs affiliés à la FF Voile.
- La région Nouvelle Aquitaine est celle avec le plus de structures bénéficiaires (3 structures, soit 25% du total des structures « voile » accompagnées). L'accompagnement dans la région s'est fait exclusivement de manière collective.
- 8 régions n'ont eu aucun accompagnement DLA « voile » (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand-Est, Centre-Val de Loire, Bourgogne-France-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, La Réunion).
- Les structures « voile » sont majoritairement accompagnées dans le cadre d'ingénieries collectives (75% des ingénieries).





## Répartition des ingénieries par thématiques

## Répartition des ingénieries par thématique



75%

Des ingénieries déployées pour les structures « voile » sont collectives

Clé de lecture : 5 ingénieries déployées pour la discipline « voile » portaient sur la thématique « Ressources humaines, organisation interne ». 3 d'entre elles étaient des ingénieries individuelles. Au niveau national, cela représente 17% des ingénieries délivrées dans le cadre du DLA Sport en 2024.

- Les accompagnements en « Modèle socio-économique, gestion financière » sont les plus plébiscités par les structures « voile ». Au contraire, aucun accompagnement ne porte sur la thématique « Mutualisation, partenariat, filière ».
- Seule la thématique « Ressources humaines, organisation interne » compte à la fois des ingénieries collectives et individuelles.
- La thématique « Stratégie, projet » ne prend en compte qu'une ingénierie collective.

## Evolution entre 2023 et 2024

- Le nombre de structures « voile » bénéficiaires du DLA est identique à celui de 2023 (12). Cependant cela représente désormais 5,3% de l'ensemble des structures bénéficiant d'un accompagnement DLA, contre 4,1% en 2023.
- La Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes étaient les deux régions ayant le plus bénéficiées d'accompagnement DLA dans la section « voile » en 2023 (7 accompagnements). La Bretagne ne compte plus qu'un seul accompagnement en 2024 et l'AURA n'en n'a recensé aucun.



